

28 décembre 1961

2523/Pers.

Demande emploi
NZAMWITA Arthur.

Transmis copie pour information à
Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
à KIGALI.-

A Monsieur NZAMWITA Arthur,
Commune KIYINZA,
Préfecture KIGALI.-

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 19 courant,
que m'a transmise Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,
j'ai l'honneur de vous aviser de ce que votre requête sera
soumise aux services compétents de mon Ministère, et y recevra
l'examen qu'elle mérite.

Vous serez tenu au courant de toute décision
éventuelle vous concernant.

Le Ministre,
L. MPAKAMYE.